



# TENUE D'ECOLE OBLIGATOIRE

## 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers

Les élèves de 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers devront porter une tenue conforme à la tenue d'établissement demandée aux autres élèves du lycée Alexandre Dumas, tel que :

| FILLE  | GARCON  |
|--|---|
| 1 tailleur par élève<br>(lavable et facile à repasser)<br>Proposition : jupe - pantalon - robe | 1 costume par élève<br>(lavable et facile à repasser) |
| Couleur bleu foncé   | Couleur bleu foncé                                    |
| Chemisier uni ou rayures discrètes   | Chemise unie ou rayures discrètes                     |
| Pull col V uni   | Pull col V uni  |
|  | Cravate de couleur / nœud papillon                    |

Ce modèle de référence doit être porté, avec des chaussures de couleur sombre, dans l'enceinte du lycée y compris lors de la période d'examen.

La tenue doit être toujours soignée, propre et repassée, les chaussures entretenues.

Vous pouvez acheter la tenue dans le magasin de votre choix **ou** commander auprès de la société RECORD qui sera présente au lycée Alexandre Dumas le jour de votre inscription.

✂ -----

Je soussigné(e) .....

responsable légal de l'élève .....

entrant en classe de ....., ai bien pris connaissance de l'obligation du port de la tenue

d'école et m'engage à ce que mon enfant la respecte toute l'année.

**Date et signature :**